

MINSANTE / CORRUSS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS

DATE : 09/08/2022

REFERENCE : [CORRUSS] MINSANTE N°2022_54

OBJET : INFECTIONS NOSOCOMIALES EN RÉANIMATION PÉDIATRIQUE ET NEONATOLOGIE : GUIDE DE BONNES PRATIQUES DE SOINS AUX NOUVEAU-NÉS ET POINTS À INVESTIGUER

☒ **Pour action**

☒ **Pour information**

Mesdames, Messieurs,

Conformément au MINSANTE n°2022_35 du 08 juin 2022 relatif aux infections nosocomiales en réanimation pédiatrique et rappels sur la bonne utilisation de l'outil e-SIN, la Direction générale de la santé en lien avec la Direction générale de l'offre de soins a saisi le 20 juin 2022 la **Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H)**, la **Société Française de Néonatalogie (SFN)** ainsi que la **Société Française de Microbiologie (SFM)** pour qu'elles puissent élaborer des recommandations portant sur les « *bonnes pratiques de soins aux nouveau-nés, les points critiques, les points à investiguer, pour limiter la transmission croisée et prévenir les infections sur dispositifs invasifs en particulier les cathéters centraux en secteur de réanimation néonatale* », dans un contexte de recrudescence de ces infections.

Nous vous prions de bien vouloir trouver [ici](#) l'avis transmis par les sociétés savantes en réponse à notre demande. Il s'agit d'un **guide complet et opérationnel**, utilisable directement par les services de réanimation néonatale et en néonatalogie. Les recommandations ne se limitent pas à *Staphylococcus haemolyticus*, mais s'appliquent plus largement aux autres staphylocoques ainsi qu'aux entérobactéries fréquemment responsables d'épidémies d'infections, en particulier de bactériémies, en néonatalogie. **Nous vous demandons de diffuser largement cet avis.**

Un message MARS a été diffusé ce jour à tous les établissements de santé pour leur transmettre cet avis. L'avis est également disponible en ligne sur le site de [la SF2H](#) et sur le [site de la SFM](#).

Pour votre parfaite information, **2 autres avis suivront d'ici la fin de l'année 2022** : l'un sur les bonnes pratiques de dépistage de ces micro-organismes chez les patients de néonatalogie et l'autre sur les méthodes de diagnostic des infections et les pratiques d'antibiothérapie chez les nouveau-nés ainsi que sur les modalités et indications de la surveillance de la flore des nouveau-nés en secteur de néonatalogie. Nous ne manquerons pas de vous les transmettre.

Nous vous remercions de votre mobilisation.

Cécile LAMBERT
Directrice de l'Offre de Soins par intérim

Dr Grégory EMERY
Directeur Général Adjoint de la Santé

Signé

Signé